


Le trajet Asnières-Angoulême durerait plus de deux heures et demie ! Aujourd'hui, cette voie verte empruntant 1,1 km de voie ferrée relie Asnières à Rouillac. À terme, elle reliera la Coulée verte à Linars.

Au carrefour de « La Croix Caillé » traverser la RD119 et continuer tout droit. Avant de tourner à gauche, on peut faire une halte à l'ancienne **gare de Douzat** sur la droite, pour un repos bien mérité. En cheminant entre champs, vignes et petits bois, on aperçoit sur la gauche le village de Nouère et son logis. À Champ Rosier, tourner immédiatement à gauche pour rattraper la route. À la patte d'oie, traverser les routes pour emprunter le sentier en contrebas et rejoindre la RD53, qui longe de loin le cours de la rivière, la Nouère.

6 - La suivre jusqu'au premier carrefour en étant très prudent et se diriger à gauche en direction de Gouthiers. Profiter de la fraîcheur de **ce charmant village baigné par la Nouère** avant de repartir. Passer le pont et prendre à gauche la rue du Moulin qui mène en haut du village.

7 - Admire en contrebas de la route, sur la gauche,  **le joli pigeonnier rond**, qui date du XVII^e siècle et comporte 39 boullins (nids) avec une échelle intérieure tournante.

Emprunter la rue des Pierrières pour remonter en direction du Pessaud.

Après la Combe de Jean, prendre à gauche, redescendre, puis tourner à droite sur le chemin en herbe que l'on suit jusqu'au bourg d'Asnières, à l'ombre des arbres. On débouche avant le petit pont qui enjambe le ruisseau, le Rodin.

Revenir devant l'église et le parking.



Le pigeonnier

Une question ?

MAIRIE ASNIÈRES-SUR-NOUÈRE

05 45 96 91 74

**OFFICE DE TOURISME
DU PAYS D'ANGOULÊME**

05 45 95 16 84

www.angouleme-tourisme.com
info@angouleme-tourisme.com

Avec la participation de :

**À LA
DÉCOUVERTE
des chemins**



du Grand Angoulême

02

Asnières-sur-Nouère

CIRCUIT ENTRE VIGNES ET NOUÈRE

Suivez la voie verte - ancienne voie ferrée du Petit Mairat, cheminez entre vignes, petits bois et cultures avant de retrouver la Nouère au charmant village de Gouthiers.

 *À voir en chemin :*

le lavoir du bourg, l'église Saint-Martin, le pont des Troquerauds et son lavoir, les portails charentais traditionnels, l'ancienne voie ferrée du P'tit Rouillac, le village de Gouthiers et son pigeonnier, la Nouère.



AVANT DE PARTIR

les infos pratiques

Départ : lavoir du bourg

GPS : lat. 45.711396 long. 0.048597

Venir en bus : Möbius TAD 24



9 km

distance



facile



3h

temps



balisage



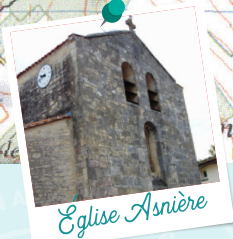
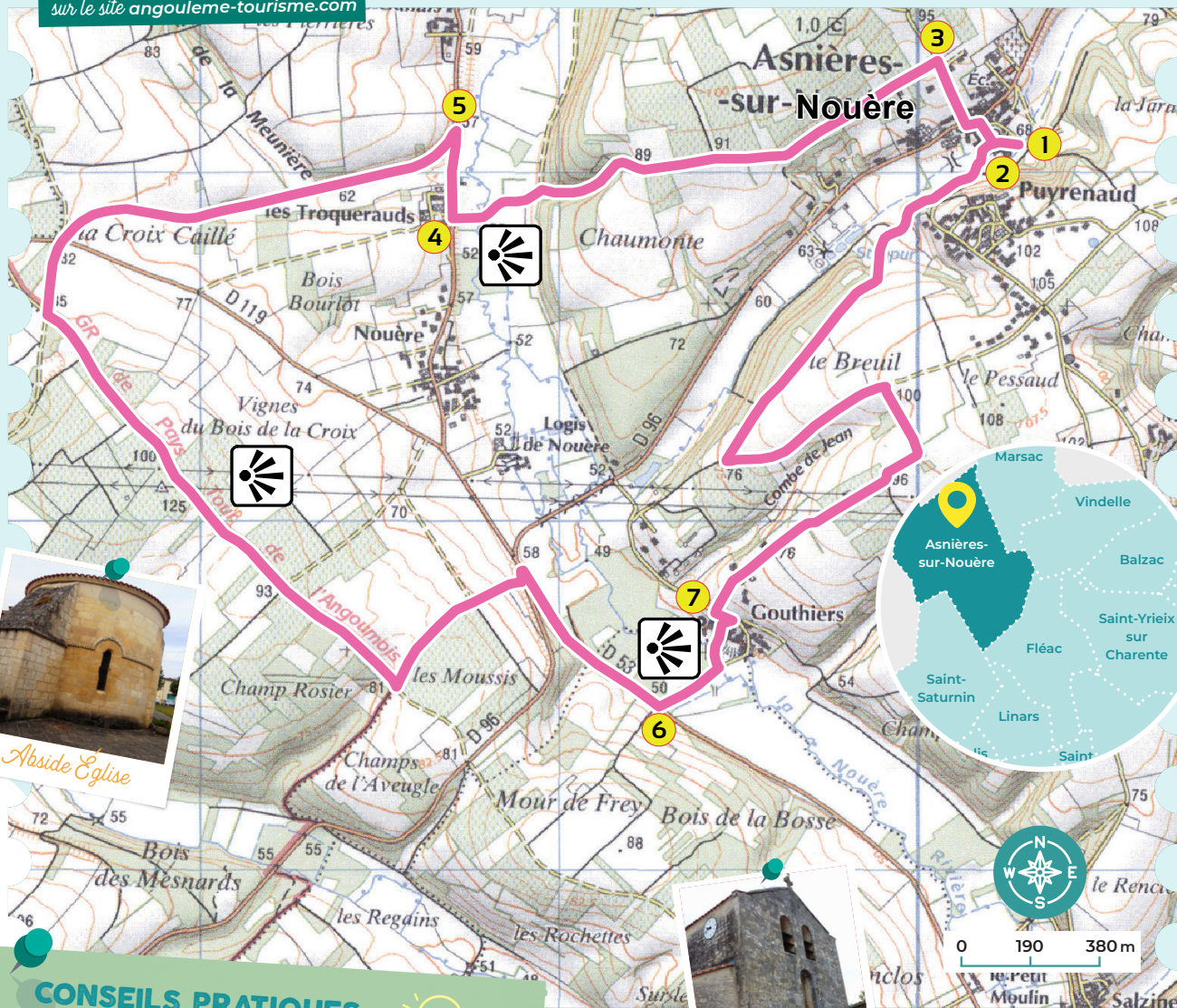
soleil
ombre



en famille

Téléchargez le tracé GPX

sur le site angouleme-tourisme.com



01 - Partir du lavoir, situé derrière l'église romane placée sous la protection de Saint-Martin.

02 - On trouve l'histoire de l'église sur un pupitre situé en face de son entrée, sur la route à gauche des dernières maisons. Reprendre la route pour passer devant les

commerces. Le panneau à proximité donne des précisions sur l'origine d'Asnières.

Ensuite, prendre la route à droite en direction de « Chez Veau ». Après environ 200m, emprunter à gauche le « chemin des Vignes ».

03 - Continuer tout droit en direction des « Troquerauds » entre vignes et ombrages. Franchir le joli pont qui enjambe la Nouère, et ne pas hésiter à se pencher pour admirer ce coin de verdure et d'eau, ainsi que le petit lavoir.

04 - Arrivé à la RD53, admirer en face le magnifique portail charentais traditionnel.

Remarquer les cintres en anse de panier, les clés d'arcs sculptés, les pilastres avec bases et chapiteaux, le fronton daté et la corniche à denticules.

Suivre prudemment cette route pendant environ 200m.

05 - Emprunter le 1^{er} chemin à gauche, - c'est l'ancienne voie ferrée du P'tit Rouillat reliant Angoulême à Rouillac entre 1885 et 1950. Cette ligne traversait la commune du Nord au Sud. La gare était située au village de Neuillac. Le train surnommé « P'tit Rouillat » était critiqué pour sa lenteur, 25 km/h et ses arrêts intempestifs.

CONSEILS PRATIQUES & RECOMMANDATIONS



Nous vous invitons à respecter la nature :

- Respecter la faune et la flore
- Ne pas faire de feu
- Respecter l'élevage et les cultures
- Ne pas camper
- Rester sur les sentiers balisés
- Porter des chaussures adaptées
- Ne laisser aucun débris

CODE balisage

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

